

Promotion de la formation duale: deux nouvelles maturités professionnelles en santé-social au CIFOM-ESTER dès la rentrée 2010

Dès la rentrée scolaire 2010, deux nouvelles maturités professionnelles dans les domaines santé et social seront ouvertes à l'École du secteur tertiaire (CIFOM-ESTER), à La Chaux-de-Fonds. Cette nouvelle filière s'inscrit dans le cadre de la stratégie cantonale de la formation professionnelle définie par le Conseil d'Etat dans son Programme de législation et répond aussi à la volonté de renforcer l'accès en HES.

Deux nouvelles formations combinant cours en école et pratique professionnelle

Dès la rentrée scolaire 2010, s'ouvriront à l'ESTER deux voies de maturités professionnelles santé-social en quatre ans intégrée au CFC d'Assistant-e socio-éducatif-ive et au CFC d'Assistant-e en soins et santé communautaire. Destinées prioritairement aux élèves issus de la section moderne de l'école secondaire, la maturité professionnelle santé-social en quatre ans leur offre la possibilité de combiner une formation élargie de culture générale et une formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social.

Proposées comme alternatives au Certificat de culture générale options santé et social, ces deux nouvelles formations résultent d'une collaboration entre deux écoles du CIFOM, l'Ester et l'École Pierre Coullery. Elles sont destinées prioritairement aux élèves promus de la section moderne de l'école secondaire désireux d'allier formation professionnelle et formation de culture générale.

Les cours de maturité seront dispensés à l'Ester et les branches professionnelles à l'École Pierre Coullery. La pratique professionnelle sera réalisée dans les institutions spécialisées des domaines de la santé et du social.

A noter que les mêmes formations existent déjà à l'Ester mais se déroulent sur trois ans. Elles sont avant tout destinées aux élèves issus de la section maturité de l'école secondaire qui proviennent de tout le canton de Neuchâtel. La maturité professionnelle santé-social en quatre ans a la même vocation cantonale.

Des métiers aux qualifications élevées

Les savoir-faire professionnels de l'assistant-e socio-éducatif lui permettent d'accompagner et d'encadrer des personnes de tout âge, présentant ou non un handicap, dans leur vie quotidienne et durant leurs loisirs. L'assistant-e en soins et santé communautaire a, quant à lui, développé les compétences professionnelles lui permettant d'organiser et de dispenser

les soins de base aux personnes, ainsi que les soins thérapeutiques et de réadaptation sous la supervision d'un-e infirmier-ère.

Une formation, deux certifications, de nombreux débouchés

Au terme de sa formation, l'étudiant-e obtient un Certificat fédéral de capacité et un Certificat fédéral de maturité professionnelle.

Le premier, en tant que titre professionnel, lui donne la possibilité d'entrer dans le monde du travail où l'évolution démographique actuelle laisse présager d'excellentes perspectives d'emploi dans le domaine de l'accompagnement et des soins.

La maturité professionnelle quant à elle offre à l'étudiant-e l'accès aux formations supérieures et, en particulier, aux Hautes écoles spécialisées (HES) des domaines de la santé (par exemple Bachelor en soins infirmiers) et du travail social (par exemple Bachelor en travail social, orientations assistant-e social-e, éducateur-trice ou animateur-trice socio-culturel-le).

Un complément bienvenu à l'offre de formation

Le Conseil d'Etat se réjouit de la création de ces nouvelles filières de maturité professionnelle santé-social qui permettent de compléter l'offre et de présenter un ensemble cohérent en formation santé-social dans le canton et plus particulièrement dans les Montagnes. La mise en œuvre de ces filières entraînent de fait que le certificat de culture général sera uniquement offert à l'Ecole supérieure Numa-Droz du Lycée Jean Piaget à Neuchâtel dès la rentrée scolaire 2010.

Le Conseil d'Etat relève par ailleurs que ces nouvelles prestations permettent de diminuer les coûts de la formation professionnelle.

Pour de plus amples informations :

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Jean-Pierre Brügger, directeur général du CIFOM, tél 032 919 29 50

Olivier Frei, sous-directeur CIFOM-Ester, tél. 032 919 21 21 ; olivier.frei@rpn.ch

CIFOM www.cifom.ch

Formations santé-social www.cips-bejune.ch
www.hes-so.ch

Neuchâtel, le 26 novembre 2009